

FO

LA FORCE SYNDICALE

MTE
MINISTÈRE DE
LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

MCTRCT
MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES
TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC
LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

MM
MINISTÈRE DE
LA MER



4 décembre 2020

Décrypt-inFO « revue des missions »

Retour vers le futuRGPP ?

Le lancement d'une « revue des missions » a été annoncé par la ministre Pompili lors du dernier CTM budgétaire. Depuis lors, **cet Objet Véritablement Non Identifié sert de paravent brandi par l'administration et le cabinet pour renvoyer à plus tard toute question qui fâche.** Et pourtant il y en a de très nombreuses en ce moment pour nos services et EP, coincés entre effets de la rigueur budgétaire, du dépeçage vers d'autres ministères et de la situation de crise sanitaire.

Au delà du terme utilisé, qui renvoie à un vocabulaire inventé par les concepteurs de la RGPP en 2008 (avec les effets que l'on sait sur nos missions et nos effectifs), **il est légitime de se demander quel est le cahier des charges de cette démarche, quels en seraient les produits de sortie, et qui cela pourrait engager dans la durée ?** Les premiers éléments de cahier des charges de l'administration ne sont guère rassurants, **et invitent à la plus grande prudence quant aux objectifs poursuivis, dont celui qui consisterait à « inventer ensemble un ministère qui continue à s'autodétruire ».** Le tout mâtiné d'une bonne vieille démarche « d'association des agents » pour identifier des « irritants », leur confiant la responsabilité de choisir ce qui doit être supprimé dans leurs missions...ou celles de leur voisin de bureau.



RETOUR VERS LA RGPP

A l'issue de la réunion organisée par la SG du MTE le 4 décembre avec les organisations syndicales, nos craintes sont bien loin d'être dissipées.

Et si d'aventure l'exercice est destiné à déboucher sur une vision stratégique et ambitieuse, portée au plus haut niveau et dans la durée, nous en jugerons au résultat ! Et ce ne doit pas être le motif pour passer du rabotage en effectifs au sabotage des missions.

Pour mettre les ministres face à leurs responsabilités, FO leur a transmis sa contribution [ICI](#).

Pour que revue des missions puisse rimer avec ambition, pas avec résignation !

Contrairement à d'autres, FO ne se laissera pas entraîner « les yeux fermés » dans une co-responsabilité...d'expérience on connaît la chanson !

Et si d'aventure l'objectif de la revue des missions était d'acclimater les agents du ministère et leurs représentants à l'auto-destruction de leurs missions, leurs postes, leurs services ? Un peu comme si on leur faisait croire qu'ils ont composé eux-mêmes l'hymne mortuaire du MTE, en leur faisant chanter en chœur.

*J'ai la DIR Qui veut fuir,
Les DREAL Qui s'affalent,
L'OFB Qu'est mal né
La Centrale Qui a mal
DDT Isolée
L'Outre-Mer Qu'on transfert*

*Et la DIRM Qu'est infirme
Les Agences Ca sent l'rance
Céréma C'est pas ça
VNF Qui s'affaisse
Météo C'est pas l'beau
l'IGN A la peine
Et l'IFSTTAR Qui se barre
Les écoles C'est les soldes
L'aviation Sous tension*



La chorale, un nouveau mode de prévention des RPS à défaut de s'attaquer aux risques primaires ?

FO refusera de jouer cette partition, si c'est bien celle-là qui se cache derrière la « revue des missions ». Nous ne participerons pas à un exercice de choix des bras ou des jambes à couper à notre pôle ministériel.

Ce que l'on sait à ce stade des fondements de la « revue des missions »...du déjà vu et revu dans nos ministères ?

Un cahier des charges qui a le mérite de la franchise :

La réforme de l'organisation territoriale de l'État incluant préfectoralisation des services et dépeçage des directions régionales. Il manque juste au passage les coupes sombres à chaque PLF.. Avec à la clé un flou qui cache peut-être un loup : la schizophrénie de la démarche qui vise à « digérer » les coupes sombres des 3 dernières années et/ou se projeter sur les 5 prochaines années.

Un périmètre pas clair

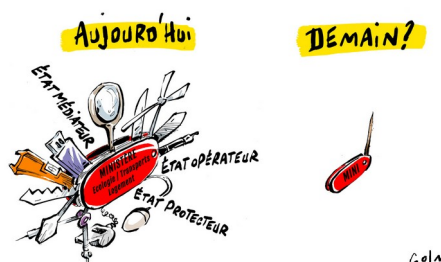
On parle beaucoup du couple DREAL/DDT...pour le reste de l'écosystème ministériel, on ne sait pas trop (doit-on s'en réjouir ou pas?). Et la Mer ne fait plus partie du pôle ministériel ? Il n'y a plus de « M » à DDT ?

Une vision édifiante du rôle du pôle ministériel

Être à l'interface de tout et tout le monde...mais ne plus rien faire, maîtriser voire piloter. Pour cet objectif, une mini administration centrale entourée de quelques opérateurs pourrait suffire aux yeux de certains...

« un ministère dont la première richesse est constituée de ses agents qui disposent de la reconnaissance liée à leurs missions et qui sont pleinement accompagnés en terme de compétences, de parcours professionnels et de situation sociale. » : avec un tel cahier des charges en termes de rôle attendu de l'Etat, l'accompagnement risque d'être vers la sortie !

L'APINEL 2022
L'ETAT REDIMENSIONNÉ POUR SE PLANTER



Des objectifs très parlants :

« s'assurer que l'Etat intervienne efficacement là où il le doit, au plus près des administrés, et dans une répartition intelligente des compétences avec les collectivités locales » : **comment justifier le transfert de nos effectifs et missions au niveau départemental, pour mieux préparer le transfert ultime aux collectivités.**

« se concentrer sur ce qui a le plus d'impact, de se redonner des marges de manoeuvre pour conforter les missions essentielles et mobiliser des moyens sur de nouvelles priorités », « Quelles missions peuvent être allégées voire supprimées, pour privilégier celles qui ont le plus d'impact sur l'environnement et les citoyens ? », « Sur quelles missions déjà décentralisées la montée en compétences des collectivités locales justifie-t-elle le retrait accru voire complet de l'Etat ? » : **comment accompagner et préparer les prochaines baisses d'effectifs !**

« donner aux agents de la visibilité au long terme sur l'avenir du ministère et leurs propres parcours professionnels. » : **allez dire cela aux agents issus de l'Ingénierie, de l'ATESAT, de la conduite d'opération, de l'ADS, de la fiscalité de l'urbanisme repositionnés en cascade. Les engagements de ceux qui parlent aujourd'hui n'engagent pas ceux qui décideront demain !**

« leur permettre de retrouver des disponibilités dans la conduite de leurs missions au quotidien. », « Comment simplifier nos procédures internes pour permettre aux agents de se concentrer sur leurs activités à forte valeur ajoutée et réduire la complexité administrative inutile ? » : **comment faire culpabiliser les agents...si on doit abandonner vos missions, c'est que vous y passez trop de temps !**

« Comment redonner davantage d'autonomie et de capacité d'innovation à chacun pour l'exercice de son métier et à chaque échelon territorial pour l'exercice de ses missions ? » : **objectif antinomique avec la préfectoralisation des services !**

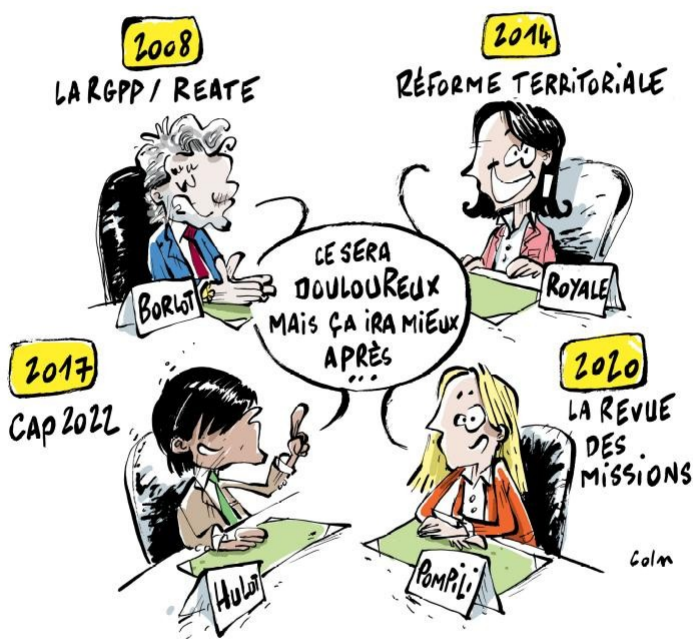
« L'élaboration de la vision du ministère, de ses missions, et de ses métiers à horizon 5 ans. » : **qui signe la copie...et qui engagera-t-elle donc « à 5 ans » ?**

« La réaffirmation du rôle de chaque échelon et de son offre de service » : **offrir un service est très différent d'assurer une mission de service public ! La préparation de la privatisation/externalisation de missions ?**

« Quelles procédures sont des irritants sur le terrain, parce que perçues tant par les acteurs locaux (collectivités territoriales, entreprises, associations, citoyens ...) mais également par les agents comme lourdes, longues, ou opaques, et pourraient être simplifiées ? », « Comment améliorer l'agilité et accélérer la mise en oeuvre des projets concrets, en évitant ou en raccourcissant les temps intermédiaires d'élaboration de plans, programmes, schémas ou zonages ? » : **en résumé, les irritants sont les politiques du ministère qui « démangent » les enjeux de court terme.**

« Chaque évolution proposée donnera lieu à une analyse des impacts potentiels en matière de ressources humaines (identification du nombre et des caractéristiques des agents concernés, nature de l'impact, adaptation nécessaire des compétences, risques psycho-sociaux associés...). » : **si cela ne se confrontait pas au vécu des épisodes précédents, on pourrait presque y croire. On commence à se faire la main sur le BOP 135 en DREAL, sur les plans sociaux imposée aux EP ?**

Du déjà vu....et revu au ministère de l'Ecologie ?



Un calendrier qui illustre la profondeur des réflexions

8 politiques déjà censées avoir été auditées...pour une démarche officiellement pas encore lancée ! **La copie était-elle déjà écrite ?**

Sur le dialogue social :

Les OS seront juste entendues sur la base des propositions de l'administration, et seront informées de ce que les ministres auront décidé au final. Cela laisse planer un gros doute sur l'intensité et la loyauté du dialogue social. **De là à penser que la copie est déjà écrite sans aucune marge de discussion, il n'y a qu'un pas... Et il n'est même pas sûr que la rencontre des ministres soit au programme ! Un bel indice quant à leur implication dans l'exercice.**